

## **Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du mercredi 24 septembre 2022**

### **Personnes présentes :**

M. CAMUS Jean- Michel  
Mme GONNET Françoise  
M. LOBJOIS Claude  
M. LOPEZ Laurent  
Mme WIGNIOLLE Ingrid

### **Personne excusée :**

Mme CAMUS Gaëlle

### **Approbation du dernier compte rendu :**

- Approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration

### **Bilan financier 2021 - 2022:**

Un déficit de 5 100 euros sur la saison 2021-2022 est confirmé.

Le peu de nouvelle adhésion sur la nouvelle saison et le coût très élevé des locations immobilières (piscine et box), mets le club dans une situation financière très délicate et difficile pour la saison prochaine.

Des anomalies à régler avec le trésor public sur les facturations de piscine du stade nautique sur le dernier trimestre

### **Budget prévisionnel 2022 - 2023 :**

Nous sommes en devoir de prendre des mesures afin de générer un maximum d'économie et un maximum de recettes.

Des solutions sont envisagées :

- Rechercher de nouveaux adhérents, les adhérents actuels sont également sollicités pour cette recherche. (Action : Jean-Michel vers le lycée et la municipalité)
- Suppression des gratuités pour les dirigeants et encadrants.  
Approuvé par le conseil d'administration à l'unanimité.
- Revente d'une partie du matériel actuellement au box, vente par lot de 5

- équipements avec choix. Laurent regarde pour organiser cette vente
- Restituer le box, une solution de stockage chez Ingrid et Jean-Michel est à étudier. Attention un préavis de 3 mois existe pour ce bail.
  - Pour les sorties, la gratuité des plongées est maintenue pour les encadrants. Approuvé par le conseil d'administration à l'unanimité.
  - Revente du Tee-shirt des 20 ans à 16€, d'un lot « Sac et Bonnet » à 5€
  - Supprimer des séances de piscine, exemple à la veille de la sortie, réduire à 32 séances.
  - Pour la saison prochaine réduire la durée de l'entraînement à 1H30
  - Démarche par Jean-Michel vers le lycée Michelet pour proposer notre activité aux élèves, vérifier la durée de l'entraînement, voir modifier la durée dès maintenant

### **Demande de subvention 2023 :**

Nous allons mettre dans notre prochain budget l'ensemble de nos réserves pour assurer la saison en cours et nous allons demander 2 000 euros de subvention afin d'équilibrer nos comptes

### **Les entrainements 2022-2023 (pratique, théorique, apnée, secourisme):**

Formation apnée pour avoir le niveau 1 en fin d'année

Nous recherchons un mannequin de réanimation pour la formation secourisme. Jean-Michel va demander à la cité scolaire mais si vous avez possibilité d'en avoir un pour une soirée, merci de le signaler.

L'oxygénothérapie est disponible sur la piscine pour une démonstration sans utilisation.

Le coût des cartes de validation et des frais d'entretien des matériels utilisés seront à la charge des participants.

### **Point sur le matériel (achat, vente, destruction) :**

Claude et Jean-Michel vont faire un tri afin de jeter le matériel hors service ou trop usagé le reste sera en partie mis en vente.

### **Prochaine assemblée générale (organisation):**

Ce sera les 20 ans du club, pour marquer cette date chaque inscrit à reçu avec son adhésion un Tote bag. Un tirage en quantité limité de tee-shirt a également été réalisé à cette occasion et vous aurez la possibilité d'en acheter un lors de l'assemblée générale au prix de 16 euros.

Pour le pot, utilisation des réserves du local actuellement chez le président et participation des adhérents présents avec l'apport de plats et boissons. Aucune dépense de la part du club ne sera engagée.

### **Sortie 2023 :**

Acompte à régler rapidement (Action : Jean-Michel)

Actuellement 9 inscrits et nous devons être au minimum 10 pour bénéficier du tarif annoncé, merci au retardataire de se signaler.

Voir avec l'UCPA pour la mise à disposition de l'ensemble du matériel (Action : Ingrid)

**Fosses 2023 (Dates, tarification):**

Les dates sont définies mais la réservation n'est pas encore ouverte.

L'augmentation du tarif nous impose un nouveau tarif pour les participants à partir de janvier. Tarif 17 euros / participant

**La première fosse n'est, temporairement, plus subventionnée par le club**

**Questions diverses**

- **Label ECOSUB**

Le club va engager la démarche afin d'obtenir le label ECOSUB de la FFESSM. (Action : Jean-Michel)

- **Assurance RCMS**

Du fait de nos difficultés financières la question du maintien de l'assurance RCMS est posée.

- **Remboursement des frais du stage E4 du président**

Les frais de stage ont été pris en charge par son compte formation. Les autres frais sont à la charge du candidat, en conséquence aucun remboursement pour cette formation en accord avec le président.

Fait à Malakoff le 24 septembre 2022

Le secrétaire